NATIONS
UNIES

A

Assemblée générale

PROVISOIRE

A/47/PV.6
29 septembre 1992

FRANCAIS

Quarante-septième session

ASSEMBLEE GENERALE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 6e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mardi 22 septembre 1992, à 10 heures

Président : M. GANEV (Bulgarie)

Allocution de El Hadj Hassan Gouled Aptidon, Président de la République de Djibouti

Allocution de M. Roh Tae Woo, Président de la République de Corée

Débat général [9] (suite)

Déclaration de :

M. Hurd (Royaume-Uni)

Organisation des travaux

Débat général [9] (suite)

/...

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Bureau des services de conférence, Bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Déclarations de :

M. Kozyrev (Fédération de Russie)

M. Van Den Broeck (Pays-Bas)

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

La séance est ouverte à 10 h 20.

ALLOCUTION DE EL HADJ HASSAN GOULED APTIDON, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Président de la République de Djibouti.

El Hadj Hassan Gouled Aptidon, Président de la République de Djibouti, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République de Djibouti, S. E. El Hadj Hassan Gouled Aptidon, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président APTIDON : Je voudrais tout d'abord transmettre à tous les membres de l'Assemblée générale les salutations de la nation djiboutienne.

Je tiens à saisir cette occasion pour vous adresser, Monsieur le Président, mes plus vives félicitations pour votre élection à la présidence de la quarante-septième session de l'Assemblée générale. Je suis sûr que vous dirigerez nos débats de manière à les mener à une heureuse conclusion et je vous souhaite plein succès.

Ce fut le cas de la session de l'année dernière, au cours de laquelle M. Samir Shihabi, Ambassadeur du grand pays frère qu'est le Royaume d'Arabie saoudite, a présidé l'Assemblée générale, et à qui nous devons des réalisations importantes en ce qui concerne la restructuration et la revitalisation des Nations Unies. Je voudrais adresser à l'ancien Représentant permanent, qui nous a quittés, nos meilleurs voeux pour l'avenir.

Je voudrais également rendre un hommage bien mérité au fils de l'Afrique et du monde arabe, mon frère et ami M. Boutros Boutros-Ghali, le Secrétaire général des Nations Unies, pour la façon magistrale et éclairée dont il s'acquitte, depuis presque un an, des fonctions les plus élevées au Secrétariat de notre organisation. Je tiens à souligner que mon pays apprécie au plus haut point les efforts que déploie M. Boutros-Ghali pour trouver des solutions aux différentes crises et guerres de par le monde, et promouvoir ainsi la paix et la coopération internationales. D'ailleurs le Secrétaire général, dans son rapport annuel sur les activités de l'Organisation, jette une lumière crue sur les nombreuses questions vitales dont les Nations Unies

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Le Président Aptidon

sont saisies et qui vont de la crise financière de l'Organisation au surcroît de responsabilités qu'impliquent les changements en cours, qui mettent à rude épreuve les ressources à la disposition de cette dernière.

A cet égard, la mise sur pied par le Secrétaire général d'un groupe consultatif composé d'éminentes personnalités pour étudier et formuler des propositions pour rendre les Nations Unies financièrement solvables nous apparaît, au demeurant, une bonne et opportune initiative.

Enfin, c'est avec plaisir que je souhaite la bienvenue aux Etats qui viennent d'adhérer cette année à l'Organisation des Nations Unies.

La fin de la guerre froide a permis de concentrer toute l'attention sur des questions importantes, telles que la souveraineté, le maintien de la paix et la démocratie. Les frontières nationales sont en train de s'effondrer et les conflits internes prennent de l'ampleur et augmentent en intensité.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Le Président Aptidon

Le contexte changeant du paysage politique international et l'embrasement concomitant de conflits dans de nombreuses régions du monde nous fournissent suffisamment de raisons pour engager une réflexion dans la recherche de voies et de moyens pour contenir les menaces à la paix et à la sécurité internationales qui se développent. A cet égard, l'"Agenda pour la paix" présenté par le Secrétaire général contient des idées et des propositions telles que le recours à la diplomatie préventive, le rétablissement et le maintien de la paix, et devraient requérir la plus grande attention de cette Assemblée.

Des Etats nouveaux ou anciens sont aujourd'hui ravagés par des rivalités ethniques et claniques. Les Nations Unies ont par conséquent besoin du soutien résolu de la communauté internationale afin de pouvoir répondre de manière urgente, efficace et substantielle à ces nouveaux phénomènes de notre temps. Est-ce que les démocraties naissantes, faibles et sous-équipées pourront faire face aux demandes pressantes d'améliorations des conditions matérielles qui leur sont adressées dans les situations où elles se trouvent? Et si elles n'arrivent pas à répondre aux demandes, ne risquent-elles pas de perdre le soutien de la population? La démocratie dans des conditions relativement favorables est évidemment très différente aussi bien en théorie qu'en pratique, et dans tous les cas de figure, de celle dans un pays sous l'emprise des cercles vicieux de la dépendance, de la pauvreté et de l'instabilité.

La prolifération des partis dans le cadre du système pluraliste conduit immanquablement à des partis à base ethnique.

Il est manifeste qu'il s'impose un cadre alternatif pour ces démocraties qui se débattent dans de terribles conditions économiques, des problèmes chroniques de dettes, de maladies, qui souffrent de la faim et de la pauvreté. Le Président de l'Assemblée nationale de la Namibie a décrit cette situation en ces termes explicites "... après avoir acquis une constitution et réalisé la politique d'indépendance et de liberté, nous avons appris qu'un bulletin de vote dans une urne n'est pas comestible..."

En Afrique et dans beaucoup de pays du monde en développement, nous découvrons que des pressions sont exercées dans le but de réduire et de

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Le Président Aptidon

morceler la souveraineté. Ceci est un précédent dangereux dans le nouvel ordre régional et international qui est en train d'émerger. Dans son discours au Sommet des pays non alignés à Jakarta, le Secrétaire général a exprimé avec force son appréhension en ces termes :

"La récente évolution du paysage géopolitique se caractérise par une plus grande homogénéité du monde, qu'il faut saluer comme une précieuse promesse de concorde et d'unité. Mais ni la décolonisation ni la dislocation des blocs n'ont gommé les phénomènes de puissance. Les tentatives de domination, qu'elles soient planétaires ou régionales, demeurent. Elles menacent toujours les Etats les plus faibles, les plus pauvres, lesquels sont toujours les plus nombreux de par le monde."

Je partage son point de vue selon lequel le nouvel ordre mondial devra être basé sur la démocratie dans les relations internationales, et que dans le même temps, chacun d'entre nous, particulièrement les pays en développement, devrait rester ferme sur les principes de base de la souveraineté nationale, la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat et sur la coopération internationale.

Dans ma dernière présentation devant cette auguste Assemblée le 21 septembre 1977, à l'occasion de l'admission de mon pays au sein de l'Organisation des Nations Unies, je vous exposais, outre la joie de l'accession à notre liberté, ma détermination à contribuer à l'instauration du respect des droits de l'homme dans la région de la corne de l'Afrique. L'ambition était sans doute trop grande ou prématurée, car depuis, tant d'événements se sont succédé, souvent tragiques et dont les conséquences néfastes ne sont pas près de s'éteindre.

Nous sommes sensibles et reconnaissants pour le rôle capital et essentiel joué par le Secrétaire général dans la saisine effective du Conseil de sécurité de la question somalienne, de la signature de l'accord de cessez-le-feu conclu à New York entre les frères ennemis, et du déploiement des forces des Nations Unies pour l'acheminement de l'aide humanitaire.

Aussi nous témoignons à la communauté internationale, qui vient de répondre massivement par une aide humanitaire, de toute notre gratitude et de tout notre appui, dans cette grande oeuvre pressante qu'est entre autres la restauration de la paix civile et de la sécurité en Somalie.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Le Président Aptidon

La vision cauchemardesque d'enfants agonisants dans les bras décharnés de leurs mères et les images tout aussi insoutenables de femmes et de vieillards qui n'ont même plus la force de marcher ou d'exprimer la moindre expression et dont la mort est déjà dans le regard, nous ont bouleversés comme elles ont bouleversé le monde entier. Au nom de quel droit tout un peuple est-il condamné à l'autodestruction? Le drame somalien n'est pas une fatalité. C'est dire que la bêtise humaine fait parfois plus de ravages que les catastrophes naturelles. Si le monde a pris tardivement la mesure de ce qui se passe aujourd'hui dans ce pays, rien ne dit que cette tragédie ne fera pas encore des centaines de milliers de morts dans les mois qui viennent.

La Somalie, telle que nous l'avons connue, n'existe plus. Dépourvue d'une administration nationale et d'autorité centrale, elle est plongée dans une anarchie totale. En fait, c'est véritablement le retour à la barbarie. Leurs différends n'ont rien d'idéologique ou de politique. C'est tout simplement par pure obsession aveugle du pouvoir. Nous assistons clairement à l'obstination des chefs de guerre et de clans oppresseurs et tyranniques, qui ont réduit tout un pays en décombres.

La Somalie, qui n'a jamais de son histoire connu une telle famine et un tel désastre, a besoin de nous tous pour la sauver de cette apocalypse qui s'est abattue sur la population, victime de la folie et de l'égoïsme étroit des hommes. Tout un pays a été rasé et réduit en décombres par la guerre, la sécheresse et la famine. C'est un terrain vague où des pillards et des bandes armées font régner leur loi. Partout c'est la mort, la misère humaine et la pauvreté absolue.

Fournir une assistance humanitaire dans de telles conditions de guerre est extrêmement dangereux. Dans les pays voisins de la Somalie, y compris Djibouti, les réfugiés sont soit dans des centres urbains, où ils pèsent sur les infrastructures sous-développées et limitées, soit dans des camps dangereusement surpeuplés, où manquent nourriture et médicaments. Personne ne peut dire avec certitude combien de personnes sont déjà mortes, mais au moins 1,5 million ou un tiers de la population est menacée par la famine, avec les enfants, les femmes et les personnes âgées particulièrement vulnérables.

Je ne puis que me faire l'écho de cet officiel désespéré de la Croix-Rouge, à Baidoba, qui a dit : "Nous sommes au milieu du tunnel et nous ne

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Le Président Aptidon

voyons pas encore la lumière." Nos coeurs vont au personnel des organisations humanitaires internationales qui, malgré les dangers, soignent, nourrissent et sauvent les vies des victimes innocentes de ces luttes fratricides et insensées.

La question qui se pose à nous aujourd'hui n'est pas seulement de sauver des vies en fournissant suffisamment de vivres pour éliminer la famine ou de savoir comment arrêter cette lutte insensée, mais résiderait plutôt dans le scénario suivant : Comment les Nations Unies, ensemble avec la communauté internationale, pourraient inventer la réorganisation de cette nouvelle nation somalie? Prenons l'engagement ensemble aujourd'hui que nous sommes liés, par les principes et les objectifs inscrits dans la Charte, et que nous ne laisserons disparaître aucun pays parmi nous.

Une autre crise perdure et ne cesse de nous bouleverser tous; il s'agit du conflit en Bosnie-Herzégovine. Le monde entier est horrifié par la guerre qui se déroule dans cette très jeune république. Ce pays fait face depuis déjà plusieurs mois à une agression armée venue de l'extérieur. Les efforts déployés jusqu'à présent par la communauté internationale pour stopper cette agression serbe et monténégrine par des moyens politiques et économiques et pour régler pacifiquement cette crise sont restés vains. Au contraire, il devient de plus en plus évident que les autorités serbes se servent du conflit pour pratiquer une politique d'"épuration ethnique".

Si l'on veut que la paix règne dans cette région, il faut que toutes les dispositions de l'Accord de la Conférence de Londres soient appliquées immédiatement. Et si les hostilités continuent, nous demandons à la communauté internationale de mettre en oeuvre toutes les dispositions des résolutions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies concernant le recours à tous les moyens nécessaires, y compris la force militaire, pour venir en aide à ce pays martyr.

Djibouti s'adresse aujourd'hui à l'Organisation alors qu'il est en train de surmonter une guerre qui lui est imposée. Il triomphera grâce à l'indéfectible attachement des Djiboutiens à leur patrie et leur volonté de vivre en commun et dans la paix; grâce aussi au soutien des pays frères et d'autres pays amis; grâce enfin à l'appui de l'Organisation des Nations Unies à la défense de notre droit à la souveraineté, à l'indépendance et à la paix.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Le Président Aptidon

Dès son accession à l'indépendance, le 27 juin 1977, la République de Djibouti a dû faire face non seulement à des problèmes complexes de développement économique et social, mais aussi et surtout à l'impact négatif des guerres incessantes et déstabilisatrices dans la région sur son infrastructure socio-économique précaire.

Les ravages ne se limitent jamais à l'espace géographique d'un pays ou d'une sous-région; ils franchissent les frontières et mettent en danger la stabilité des pays voisins, dont les composantes humaines ont, la plupart du temps, les mêmes origines.

C'est précisément ce qui se passe à Djibouti, dont la population s'accroît chaque jour par l'arrivée continuelle d'hommes, de femmes et d'enfants n'ayant plus d'autre recours que l'abandon de leur pays vers des sites plus accueillants.

Depuis de nombreux mois, Djibouti a accueilli à nouveau un nombre alarmant de réfugiés et de personnes déplacées à l'extérieur de leur pays. Je me trouve dans l'obligation d'anticiper les besoins de l'Etat djiboutien, qui ne pourra partager éternellement les maigres ressources dont il dispose sans s'exposer aux réactions de la collectivité de laquelle il a reçu la charge de défendre les intérêts.

Alors que nous nous débattons dans notre rude épreuve, la communauté internationale, au lieu de nous soulager et de nous aider, ne perçoit malheureusement le problème que sous l'angle purement humanitaire, négligeant du coup ses conséquences négatives sur toute la vie sociale et économique de mon pays.

Aux discours égalitaristes que nous entendons depuis une longue année et qui trouvent leurs origines en dehors de nos frontières, mon gouvernement a répondu par l'examen constant de toutes les possibilités susceptibles de conduire au rétablissement de la paix. Il s'est engagé également dans la voie menant à l'élaboration d'institutions nouvelles qui ont été soumises à la sanction du corps électoral au début du mois en cours.

La réponse du peuple a été étonnante de clarté.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Le Président Aptidon

Ce vote avait été précédé d'une loi portant amnistie générale pour les faits s'intégrant dans la période caractérisée par une partition de fait, à l'initiative d'une partie négligeable de la population, appuyée de renforts étrangers considérables, dont la provenance n'était pas lointaine mais dont il n'a pas été difficile de cerner les motivations ainsi que l'origine des ressources dont ils ont bénéficié.

Certains pourront estimer qu'il ne s'agit que d'une étape, malgré l'ouverture du multipartisme et la fixation des dates auxquelles il sera procédé à la désignation, par le peuple, de ses représentants à tous les niveaux de la vie politique.

Je pense qu'il ne m'est pas interdit d'espérer qu'avec la compréhension des pays amis, le soutien des organisations internationales, la bienveillance de notre société et l'aide du Tout-Puissant, cette nation avancera vers l'avenir dans l'espoir d'un lendemain fait de possibilités et d'aspirations renouvelées.

Les récents événements graves qui se sont déroulés en Afrique du Sud, notamment le massacre de "Boipatong" du 17 juin 1992, et plus récemment encore les 28 manifestants tués, montrent combien la violence est encore à l'ordre du jour. Le refus des autorités sud-africaines de maîtriser la violence jette une ombre sur les progrès enregistrés dans la vie politique de l'Afrique du Sud et ébranle le processus de changement pacifique que la majorité du peuple sud-africain appelle de tous ses voeux.

Il n'y a pas d'alternative à des négociations pour un changement pacifique en Afrique du Sud, et pour cela, la communauté internationale devra continuer à exercer des pressions sur les autorités de Pretoria afin qu'elles prennent les mesures énergiques qui s'imposent pour contenir une fois pour toutes les forces opposées à l'éradication de l'apartheid. Pour ce faire, elles doivent créer un climat de sécurité propice à la reprise du dialogue pour l'avènement d'une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale.

En outre, nous nous réjouissons du déploiement des observateurs des Nations Unies qui contribueront, je l'espère, à éviter d'autres massacres et à relancer un dialogue constructif entre le Gouvernement et la majorité de la population sud-africaine.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Le Président Aptidon

Les initiatives et les efforts en cours à Washington pour promouvoir une paix qui mènera à une solution juste et globale de la crise arabo-israélienne retiennent toute notre attention. La République de Djibouti les appuie et, par là même, rend hommage au Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique et à tous ceux qui y contribuent pour l'instauration d'une paix juste et durable dans cette région du monde.

Toutefois, l'autodétermination du peuple palestinien, le gel total des colonies de peuplement, la renonciation à toute politique et pratique répressives à l'encontre des populations des territoires occupés et le retrait de tous les territoires arabes occupés depuis juin 1967, y compris Jérusalem-Est, est la condition sine qua non pour qu'un jour la coexistence pacifique prévale entre les peuples de cette région.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Le Président Aptidon

Comme toutes les nations du monde, les Arabes veulent la paix. Ils l'ont démontré et l'ont prouvé à maintes reprises, en multipliant les gestes de bonne volonté, voire en faisant des compromis très importants dans le cadre de toutes les négociations. Cette sagesse et cette ouverture d'esprit n'ont pas rencontré jusqu'à présent, dans les faits, un langage similaire.

Ce que les Arabes demandent, ce sont des pourparlers de paix globale et authentique qui répondraient complètement et sérieusement aux questions fondamentales de la paix, de la terre et de la sécurité. Voyons si Israël va commencer une fois pour toutes à négocier de bonne foi. Voyons s'il va avancer au diapason du climat politique international propice. En demandant toujours plus de sécurité et plus de concessions alors que le statu quo pour les territoires et la paix persiste, Israël est tout simplement en train de gaspiller des moments précieux. Il est temps que la voix de la raison et le pragmatisme l'emportent sur la haine ancestrale, l'injustice, les récriminations et l'obstination.

Dans son rapport annuel sur l'activité de l'Organisation, la situation économique dans le monde en général et, en particulier, la détérioration constante des économies de la plupart des pays en développement, le Secrétaire général illustre amplement la triste situation économique qui existe dans la plus grande partie du monde. Bien que la responsabilité de la solution des problèmes économiques au niveau national incombe au premier chef aux pays concernés, aucun effort national, aussi vigoureux soit-il, ne peut être viablement soutenu s'il n'est envisagé dans le cadre d'une responsabilité commune de la communauté internationale et, plus encore, s'il n'est appuyé par des arrangements appropriés, un milieu favorable et une assistance internationale efficace.

La tâche des Africains est complexe et son ampleur est considérable. Elle exigera de grands efforts, voire des sacrifices de notre part. A cet égard, le nouveau programme pour le développement de l'Afrique dans les années 90, qui est un contrat entre l'Afrique et ses partenaires internationaux, mérite le soutien de la communauté internationale.

Je ne saurais perdre de vue que les changements impressionnants que nous avons mentionnés sont intervenus dans un contexte marqué par l'aggravation des niveaux de pauvreté dans de vastes secteurs de la population mondiale.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Le Président Aptidon

Redéfinir la coopération internationale en faveur du développement doit, par conséquent, être la nouvelle priorité du programme multilatéral. Il est donc indispensable de définir une approche plus large de cette coopération, qui accorde une attention particulière aux pays en développement en général, et aux pays les moins avancés en particulier, en vue d'un développement durable.

L'adoption de la Déclaration de Rio, de l'Agenda 21 et des autres accords conclus à la Conférence historique de Rio démontre que la communauté internationale est prête à travailler en partenariat pour la protection de l'environnement et l'instauration d'un développement qui tienne compte de l'équilibre économique de tous.

L'esprit de Rio a fait naître beaucoup d'espoirs pour le milliard d'êtres humains qui vivent dans le dénuement le plus total. Maintenant, tout dépend du suivi et de la mise en oeuvre des programmes qui ont été conclus.

Les mécanismes nouveaux et les mesures d'ordre pratique qui seront négociés durant cette session de l'Assemblée générale devront permettre, à notre avis, l'accès aux technologies et aux ressources financières additionnelles pour les pays en développement. Nous émettons l'espoir que les annonces de financement pour les objectifs de l'Agenda 21 seront à la hauteur : il y va de la crédibilité de la communauté internationale. La nouvelle commission sur le développement durable qui sera créée prochainement devra insuffler l'énergie nécessaire et mettre en place les politiques audacieuses qui nous permettront de relever les défis qui nous sont posés.

Pour conclure, je voudrais dire qu'en République de Djibouti, nous sommes confiants que viendra un jour où tous les peuples de la corne de l'Afrique seront débarrassés du spectre de la famine et de la pauvreté et vivront dans la paix et la prospérité.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Djibouti de la déclaration qu'il vient de faire.

El Hadj Hassan Gouled Aptidon, Président de la République de Djibouti, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ALLOCUTION DE M. ROH TAE WOO, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE COREE

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Corée.

M. Roh Tae Woo, Président de la République de Corée, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République de Corée, S. E. M. Roh Tae Woo, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président ROH (parle en coréen; interprétation à partir d'un texte anglais fourni par la délégation) : Monsieur le Président, je voudrais vous adresser mes félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-septième session de l'Assemblée générale. Je suis certain que sous votre direction avisée, cette assemblée se révélera très fructueuse. Je rends également hommage au Secrétaire général pour les efforts dévoués qu'il déploie en vue de promouvoir la paix mondiale - objectif primordial de cette organisation. Son expérience et sa sagacité ont à tel point renforcé l'Organisation qu'elle a été en mesure de relever efficacement les défis nombreux et variés que pose ce monde en changement constant. Je saisis cette occasion pour adresser une chaleureuse bienvenue aux Etats qui sont devenus Membres des Nations Unies depuis la dernière session de l'Assemblée générale.

Le monde entame aujourd'hui un nouveau chapitre de son histoire. Je reviens à cette tribune pour la troisième fois depuis 1988 et je ne puis qu'évoquer les transformations profondes et générales que le monde a connues au cours des quatre dernières années. L'affrontement idéologique général disparaît rapidement alors que les gouvernements dictatoriaux et autoritaires tombent les uns après les autres. Nous assistons ainsi à un renouveau de la liberté, de l'égalité et du respect de la dignité de l'homme et de la créativité individuelle. Cette transformation épique n'est ni une victoire pour un pays particulier ni un triomphe pour un groupe quelconque de nations; c'est une victoire pour nous tous qui vivons ces moments historiques. La paix et la prospérité ne sont plus des rêves lointains; ce sont maintenant des objectifs réalistes à notre portée, car les vagues inexorables et grandioses de la liberté et de l'ouverture déferlent sur le monde.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Le Président Roh

Les efforts des hommes vers la paix et la prospérité se poursuivent aujourd'hui. De l'Europe de l'Est jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, et de l'océan Atlantique aux rives du Pacifique, nous assistons à des progrès consistants vers un monde plus harmonieux et plus prospère. Non seulement les Etats-Unis et la Russie ont entamé des réductions très importantes de leurs armes nucléaires, mais les différends régionaux sont également réglés les uns après les autres. Grâce aux efforts déployés par les Nations Unies, les 12 années de conflit interne en El Salvador ont pris fin, et au Cambodge, la paix et la stabilité sont en voie d'être rétablies. Aujourd'hui, les efforts de maintien de la paix des Nations Unies deviennent partout plus efficaces.

Cependant, la violence et le recours illégal à la force persistent, même en cette époque de réconciliation et de coopération. La situation en Iraq, le différend en Afrique du Sud, la famine en Somalie, ceux-là et d'autres problèmes montrent à l'évidence qu'avant de célébrer l'arrivée d'une ère de paix, nous devons fournir de plus grands efforts en vue de prévenir la souffrance et la misère indues.

Devant les tragiques effusions de sang dans l'ex-Yougoslavie, je ne puis qu'avoir le sentiment qu'une longue route tortueuse nous attend encore avant que le monde soit assuré d'une paix durable. La République de Corée encourage et appuie les activités courageuses de la Force de protection des Nations Unies qui, dans des conditions extrêmement difficiles, oeuvre au maintien de la paix et fournit des secours et une aide humanitaire à la région de l'ancienne Yougoslavie. Nous appuyons également fermement les efforts diplomatiques déployés par les Nations Unies et la Communauté européenne en vue de trouver rapidement une solution à ce conflit.

Nous sommes très conscients des nombreuses et précieuses contributions que les Nations Unies ont apportées dans les domaines du maintien de la paix, du secours aux réfugiés comme au profit de causes humanitaires connexes. J'espère sincèrement que la situation tragique qui règne dans cette région sera rapidement réglée et que le rôle des Nations Unies en sortira consolidé.

Le monde devient aujourd'hui un tout plus cohérent, capable de surmonter les affrontements et les rivalités. Un nouvel ordre mondial se fait jour, fondé sur le droit et la morale plutôt que sur le pouvoir. Les Nations Unies ont oeuvré pendant un demi-siècle, et l'heure est maintenant venue de

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Le Président Roh

promouvoir l'harmonie et la coopération entre les nations. Nous devons saisir cette occasion pour forger un nouvel ordre international, afin d'assurer une structure permanente de paix. Les Nations Unies doivent jouer un rôle central dans les efforts que nous faisons pour atteindre cet objectif que nous chérissons, parce que cette organisation, seul juste arbitre, est l'instance par laquelle les différends peuvent se régler grâce au dialogue et au compromis.

Parlant de cette tribune, l'an dernier, j'avais souligné que les Nations Unies devaient redoubler d'efforts afin de prévenir les conflits régionaux et de consolider encore les mesures de sécurité collective pour empêcher le recours illégal à la force. C'est pourquoi j'estime que l'"Agenda pour la paix" présenté récemment par le Secrétaire général est fort opportun et utile dans la promotion de notre cause commune. Cet Agenda est une proposition d'avenir détaillée qui permettra sans aucun doute de consolider le rôle des Nations Unies dans tous les domaines de la paix et de la sécurité internationales, y compris la diplomatie préventive, ainsi que l'instauration, le maintien et l'édification de la paix. J'espère sincèrement que les Membres de cet organe - à l'Assemblée générale, au cours de cette session et dans les organes pertinents - examineront sérieusement les propositions figurant dans cet Agenda afin qu'un consensus apparaisse au sein de la communauté internationale. La République de Corée participera activement et loyalement à tous les efforts déployés par les Nations Unies en vue de maintenir la paix et la sécurité internationales et d'assurer l'avenir de l'humanité.

Un nouvel ordre international exige une conception nouvelle de la sécurité internationale. L'époque où la sécurité était fondée sur la puissance militaire et sur les armes de destruction massive est révolue. Récemment, les Etats-Unis et la Russie ont accepté de détruire au cours des 10 prochaines années tous leurs missiles balistiques lancés du sol et de réduire de façon considérable le nombre de leurs ogives nucléaires.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Le Président Roh

Je me félicite de tout coeur de cette décision et souhaite qu'elle donne de l'élan à une réduction accélérée des arsenaux nucléaires dans le monde. Aujourd'hui, une des tendances les plus déstabilisantes sur le plan de la sécurité internationale est la propagation rapide d'armes classiques nucléaires et perfectionnées dans des régions actuellement en conflit et dans des régions de conflit latent.

Mon gouvernement attache une grande importance au Traité sur la non-prolifération nucléaire et souscrit totalement au renforcement des mesures de garanties nucléaires proposées par l'Agence internationale de l'énergie atomique. En outre, nous appuyons sans réserve l'extension du Traité en 1995.

Mon gouvernement se félicite du projet de convention sur l'interdiction des armes chimiques, que la Conférence du désarmement de Genève a négocié avec succès. J'espère que les Etats Membres approuveront à l'unanimité cet important traité à la présente session. Mon gouvernement adhérera au plus vite à la Convention.

Comme le Secrétaire général l'a souligné dans son rapport, nous sommes confrontés à un certain nombre de conflits graves, comme l'élimination de la famine et de la pauvreté dans le monde, le sort des réfugiés, le respect des droits de l'homme et la protection de l'environnement.

La libération du joug de la pauvreté et du sous-développement est une question urgente qu'il nous faut résoudre pour que l'humanité jouisse durablement de la paix et de la prospérité. Nous ne pourrons parler de paix et de prospérité que lorsque nous serons parvenus à éliminer des menaces aussi graves pour la vie humaine que la pauvreté, la faim, la maladie et le sous-développement. Pour les affamés et les misérables, la justice est une notion bien dérisoire. Pour les malades et les déshérités, la paix est dénuée de tout sens.

De même que les aspirations ardentes à la liberté et à la prospérité ont mis fin à la guerre froide, nous devons maintenant conjuguer nos efforts pour éliminer pauvreté et sous-développement.

Aujourd'hui, bien que l'affrontement Est-Ouest ait pris fin, le fossé entre le Nord et le Sud se creuse de jour en jour. C'est d'un effort concerté entre les pays avancés et les pays en développement dont nous avons le plus besoin pour remédier à cette disparité. Pour leur part, les pays en

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Le Président Roh

développement devraient déployer des efforts plus résolus en faveur de leur développement économique et de l'amélioration de leur niveau de vie. Dans leurs tentatives pour éliminer la pauvreté des régions sous-développées et élever leur niveau de vie, les pays avancés devraient fournir une assistance sous forme d'aide économique, d'investissement et de transfert de technologie sur une base permanente et active.

Nous pouvons répondre à ces défis si nous convenons ensemble qu'il n'y a qu'une communauté internationale à laquelle nous appartenons tous.

Le peuple coréen a hérité de décennies de pauvreté économique. Ce qu'il restait de nos terres avait été réduit en cendres durant la guerre de Corée, l'affrontement le plus violent de la période de l'après-guerre. Au lendemain de cette guerre destructrice, nous avons bâti, en une génération, une économie qui nous place parmi les 12 nations les plus puissantes du monde sur le plan économique. Notre pays n'est pas doté de riches ressources naturelles, et nous avons supporté un lourd fardeau pour notre défense. Nous sommes prêts à partager cette expérience avec le monde en développement et les pays qui entreprennent des réformes de fond.

Nous n'avons pas effacé de notre mémoire les misères de la pauvreté et du sous-développement, ainsi que l'aide généreuse et la coopération que nous ont apportées certains pays avancés. Nous voulons servir de pont entre le Nord et le Sud en partageant nos connaissances et notre savoir-faire et en encourageant les échanges et la coopération. La Corée s'engagera résolument dans cette voie et apportera sa contribution dans la limite de ses moyens pour résoudre efficacement le problème Nord-Sud.

Nous ne devons pas tirer abusivement profit de l'environnement naturel. Il constitue non seulement notre passé, mais il présage notre avenir. La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue en juin dernier, représente un nouveau départ vers la protection de notre environnement. Après avoir reconfirmé que notre planète Terre est la source même de la vie non seulement pour notre génération, mais aussi pour la postérité, la communauté mondiale a décidé d'un plan d'action en faveur de la protection de l'environnement au niveau mondial.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Le Président Roh

J'espère sincèrement que tous les pays prendront les mesures qui s'imposent au niveau national et qu'ils apporteront leur concours à l'application de mesures sur le plan international dans l'esprit de la Conférence et de la Déclaration de Rio.

La protection de l'environnement et le développement économique ne doivent plus apparaître comme des objectifs mutuellement exclusifs, mais bien comme des objectifs complémentaires. Toutefois, il serait injuste d'imposer des restrictions écologiques abusives aux pays en développement qui ont entamé tardivement leur industrialisation en raison de leur pauvreté chronique, du sous-développement et de l'absence de ressources suffisantes. Une voie nouvelle vers un siècle de paix et de prospérité ne doit pas s'ouvrir au détriment du monde en développement.

La protection de l'environnement est devenue un objectif national pour la République de Corée. En juin dernier, la Corée a adopté pour la première fois une charte nationale de l'environnement, et un organisme de coordination intergouvernemental destiné à superviser la mise en oeuvre d'une politique de l'environnement a été mis en place.

Les Nations Unies sont l'organisation la mieux armée pour trouver une solution aux problèmes mondiaux de protection de l'environnement. La Corée prendra une part active à tous les efforts déployés par les Nations Unies à cette fin et jouera le rôle qui lui revient.

Alors même que la liberté et les droits des individus gagnent du terrain à travers le monde, les droits de l'homme sont toujours l'objet de violations systématiques. En aucun cas, la violation des droits de l'homme fondamentaux ne saurait être justifiée. Leur protection est de notre responsabilité collective. L'aide internationale et les efforts d'assistance doivent être renforcés afin de protéger les réfugiés de la guerre des dissensions internes et de la pauvreté.

La protection des minorités est une question qui relève des droits de l'homme et qui est directement liée non seulement à la stabilité des pays intéressés, mais aussi à la paix mondiale. Par conséquent, tous les Etats Membres doivent respecter fidèlement leurs obligations.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Le Président Roh

La République de Corée appuie pleinement la tenue en 1993 de la Conférence mondiale des droits de l'homme. J'espère que cette convention fournira l'occasion unique de renforcer un système international de protection des droits de l'homme.

Les vents de la réconciliation et de la paix qui ont balayé le continent eurasien soufflent désormais sur l'Asie du Nord-Est. Je suis heureux d'indiquer que la République de Corée et la République populaire de Chine ont, le mois dernier, normalisé leurs relations diplomatiques. Il en résultera un commencement d'assouplissement des rigidités inhérentes à la guerre froide qui, ces 47 dernières années, paralysaient l'Asie du Nord-Est. C'est un progrès significatif vers le soulagement de l'agonie de la guerre fratricide tragique en Corée. La poursuite résolue d'une politique du Nord pour instaurer une paix durable sur la péninsule coréenne a reçu un écho favorable.

Au cours des quatre ans et demi qui se sont écoulés, la Corée a noué des relations diplomatiques avec 39 pays, sur un total de 165 nations. La normalisation des relations diplomatiques entre la Corée et la Chine et ma visite officielle à Beijing, la semaine prochaine, devraient permettre de réduire les tensions sur la péninsule coréenne et de contribuer aux efforts de maintien de la paix en Asie du Nord-Est. L'Asie du Nord-Est s'achemine ainsi vers une ère nouvelle de paix durable et de prospérité commune.

Prenant la parole devant l'Assemblée il y a quatre ans, j'indiquais qu'il était souhaitable que se tienne une conférence consultative de paix sur l'Asie du Nord-Est. Je constate que cette proposition rencontre encore de nombreux obstacles. Les temps changent, cependant. Selon la volonté qui nous anime, nous pourrons concrétiser ces idées.

Dans la région si sensible de l'Asie du Nord-Est, qui a été le théâtre de cinq guerres majeures au cours de la dernière décennie, des tentatives pour instaurer une paix durable sont très souhaitables pour la stabilité régionale et la paix mondiale. Aussi j'espère qu'une occasion de dialogue entre toutes les parties intéressées s'offrira en vue d'instaurer la confiance et d'encourager la compréhension mutuelle, la confiance et la prospérité commune.

Une fois que cette compréhension mutuelle et une instance de coopération auront été établies, je crois que nous pourrons envisager avec réalisme l'émergence d'un nouvel ordre de paix en Asie du Nord-Est.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Le Président Roh

Il y a deux ans, le dialogue entre les Premiers Ministres des deux Corées a été entamé. Jusqu'ici, huit séries de pourparlers ont eu lieu à Séoul et à Pyongyang alternativement et diverses questions y ont été discutées. A la fin de l'an dernier, les deux Corées ont adopté un "Accord sur la réconciliation, la non-agression, la coopération et les échanges entre le Nord et le Sud" et une "Déclaration commune sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne". Les deux documents sont entrés en vigueur en février de cette année.

Nous les attendions avec impatience. Pour un peuple ethniquement homogène qui a passé les 47 dernières années dans une situation d'affrontement, c'était là un événement spectaculaire. Cependant, il nous faut veiller à la mise en oeuvre des mesures spécifiques convenues par les deux parties. La réalité sur la péninsule coréenne est que les projets humanitaires, y compris l'échange de visites de membres de familles séparées, demeurent non réalisés. Les termes de la "Déclaration commune sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne" demandaient aux deux Corées de procéder mutuellement à des inspections nucléaires en juin dernier. Mais cette mesure n'a pas encore été mise en oeuvre.

Je dois souligner que les inspections nucléaires mutuelles sont l'obstacle le plus important sur la voie des progrès futurs dans les relations intercoréennes. Le développement nucléaire que l'on suspecte en Corée du Nord jette une ombre sur l'avenir de la péninsule coréenne. Il est devenu un nouveau facteur menaçant la paix en Asie du Nord-Est et dans le monde en général.

Comme vous en êtes conscients, la réconciliation, la coopération, l'ouverture et la création d'un nouvel ordre de paix sont de toute évidence à l'ordre du jour. J'espère sincèrement que la Corée du Nord sera à même d'améliorer ses relations avec les autres pays. Sa participation dans tous les organes de coopération régionaux et un partenariat avec ses frères du sud vers un nouvel ordre de paix et de prospérité commune sont tout ce que mes compatriotes souhaitent pour la Corée du Nord.

Mais là où il y a suspicion, il ne saurait y avoir de véritable amitié. En tant que Membre des Nations Unies, c'est à la Corée du Nord de lever toute suspicion quant à son développement nucléaire, lui permettant ainsi d'être acceptée par la communauté des nations. A cette heure même, quelque

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Le Président Roh

1,7 million de soldats fortement armés sont en alerte le long de la ligne de démarcation qui divise la péninsule coréenne. Il me paraît difficile d'expliquer pourquoi des frères devraient pointer des armes les uns contre les autres, jour et nuit, dans une atmosphère d'angoisse et de tension. Mais j'ai foi - foi dans le fait que notre peuple sera réunifié.

Les 47 années douloureuses que nous avons vécues séparés ne sont qu'un bref moment pour un peuple qui a vécu ensemble comme une seule nation pendant plus de cinq millénaires. Nous n'allons pas nous emballer, mais nous n'allons pas non plus nous laisser frustrer. Avec patience, nous poursuivrons le dialogue, les échanges et la coopération avec la Corée du Nord. Pour notre part, nous sommes résolus à ouvrir largement les voies de l'échange et à joindre nos mains dans un but de coopération. Et dans un avenir proche, nous devrions retrouver la confiance mutuelle fondée sur notre héritage commun et réaliser la tâche historique de notre réunification pacifique.

Le peuple coréen est confiant qu'il a pu transformer le désespoir d'hier en espoir de demain. Dans cet effort, nous saluons l'appui amical et la coopération que nous ont offerts les Nations Unies et la communauté internationale, pour lesquels nous leur seront toujours reconnaissants. Si la Corée a réalisé un miracle ces dernières années, le mérite n'en revient pas au seul peuple coréen mais également à la communauté des nations représentées dans cette enceinte. Cette expérience nous a confortés dans l'idée que nous pouvons relever les défis qui nous sont opposés.

La tâche qui attend le peuple coréen est son unification nationale pacifique. L'histoire récente nous apprend que la liberté et l'indépendance finissent toujours par venir pour les asservis et la réunification pour ceux qui sont divisés. Ce n'est que lorsque la dernière cicatrice de la guerre froide - celle qui divise la péninsule coréenne - aura disparu de la carte que le monde sera à même de clore le chapitre historique de l'ère de la guerre froide.

L'an dernier, je concluais mon intervention en prenant l'engagement suivant :

"Désormais, la République de Corée jouera un rôle directeur dans l'édification d'un monde qui sera une bénédiction pour la postérité - un monde qui sera plus libre, plus sûr et plus heureux; et surtout, un monde de paix." (A/46/PV.6, p. 38)

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Le Président Roh

Aujourd'hui, je confirme ma résolution. Tout comme la péninsule coréenne divisée était un foyer de tension et d'affrontement en Asie du Nord-Est, une Corée unifiée sera une source de paix et de prospérité pour cette région.

Aujourd'hui, nous avons une occasion des plus propices de réaliser les idéaux qui présidaient à la fondation des Nations Unies il y a un demi siècle. Ce qu'il nous faut, c'est une volonté unie de coopérer et de faire les sacrifices nécessaires. La postérité l'exigera de notre génération, tout comme l'histoire l'exigera de notre époque. Edifier un XXIe siècle plus pacifique et plus prospère, c'est réaliser les idéaux des Nations Unies ainsi que la sécurité et le bien-être de l'humanité tout entière.

Au moment de quitter cette tribune, j'entrevois que c'est une Corée unifiée qui entrera dans un XXIe siècle pacifique et prospère et que, lorsque le premier chef d'Etat d'une Corée unifiée se trouvera enfin devant l'Assemblée générale, ses membres se joindront tous ensemble au peuple coréen pour applaudir cet événement historique.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République de Corée de l'allocution importante qu'il vient de prononcer.

M. Roh Tae Woo, Président de la République de Corée, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je tiens à rappeler aux représentants que, conformément à la décision prise par l'Assemblée générale à sa 3e séance plénière, la liste des orateurs sera close demain à 18 heures.

M. HURD (Royaume-Uni) (interprétation de l'anglais) : C'est un privilège pour moi que de prendre la parole ce matin au nom de la Communauté européenne et de ses 12 Etats membres. C'est un plaisir de le faire sous votre direction, Monsieur le Président, sous la direction d'un confrère Ministre des affaires étrangères européen, dont le pays a fait de tels progrès au cours des récentes années et dont les affaires étrangères, sous votre direction, ont également évolué considérablement.

C'est aussi un plaisir de prendre la parole en présence du Secrétaire général. Sans vous féliciter à ce stade, Monsieur le Secrétaire général, j'espère que vous accueillerez comme un compliment pertinent le contenu de mon intervention et l'appui que je vous apporte dans le cadre de vos politiques pratiques.

Comme mes collègues d'autres régions du monde l'ont sans aucun doute constaté, nous avons participé au sein de la Communauté européenne à un débat animé sur la façon de parvenir à l'union sans cesse plus étroite que nous nous sommes tous engagés à réaliser. Je ne parlerai pas de ce sujet aujourd'hui car je tiens à parler de l'Europe et de l'ensemble du monde, mais je soulignerai, en notre nom à tous, que, loin de nous détourner de ce monde dans son ensemble, nous, Européens, y sommes de plus en plus actifs. En outre, je tiens à ce qu'il soit clair que la Communauté européenne et ses Etats membres sont déterminés à forger la place et le rôle de la Communauté et de ses 12 Etats membres dans les affaires mondiales. Nous avons l'intention d'oeuvrer ensemble en faveur d'un meilleur ordre mondial auquel nous croyons tous et nous avons l'intention de poursuivre nos efforts avec plus d'élan et plus d'efficacité.

Il y a deux ans, quand je suis venu m'adresser pour la première fois à l'Assemblée, le monde célébrait la fin de la guerre froide, les premiers pas de la liberté. Tout le monde était optimiste car tout avait changé, pour le mieux semblait-il, depuis que j'avais participé pour la première fois à une session de l'Assemblée générale au moment où la guerre froide battait son plein dans les années 50.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Hurd (Royaume-Uni)

A la fin de 1992, la situation nous semble différente. Le monde après la guerre froide est un monde meilleur, mais il est aussi moins stable. Nous avons vécu à la fois un printemps de la démocratie et un printemps de la démagogie, avec des flots d'espoir mais aussi, dans certains cas, des flots de haine.

L'ordre international est menacé à court terme par le déclenchement d'un nationalisme extrême, par des défis lancés à la primauté du droit. A moyen terme, nous devrons renforcer le système de sécurité collective fondé sur l'Organisation des Nations Unies. Le respect d'une bonne gestion, le respect des droits de l'homme doivent occuper le centre de notre scène. A long terme, nous devrons faire face à la menace que font planer la pauvreté et la dégradation de l'environnement sur la paix et la sécurité internationales. Nous ne pouvons différer les mesures à prendre sur les problèmes à plus long terme tandis que nous nous débattons pour résoudre les problèmes à court terme. Je voudrais examiner très brièvement, à tour de rôle, chacun de ces trois défis.

Le court terme, dans l'immédiat. Le nationalisme, bien entendu, n'est pas un défaut en soi. C'est un instinct naturel de l'homme dans la société. Nous constatons ses manifestations bénignes en de nombreux lieux, dans l'ancienne Union soviétique et en Tchécoslovaquie, bien que, même ici, il y ait des problèmes. La Yougoslavie est le pire exemple d'une situation rendue intolérable par un nationalisme exacerbé. Voilà pourquoi tant l'Europe que l'Organisation des Nations Unies doivent oeuvrer inlassablement en faveur de la paix et de la justice, afin de soulager les souffrances dans ces territoires torturés de l'ancienne Yougoslavie.

Depuis l'automne dernier, la Communauté européenne et l'Organisation des Nations Unies ont, certes, travaillé en étroite collaboration, les Nations Unies jouant un rôle de chef de file dans le domaine du maintien de la paix et la Communauté européenne dans le domaine de l'instauration de la paix grâce à la Conférence pour la paix de Lord Carrington. Une telle collaboration a permis d'arrêter les massacres dans la Krajina serbe de Croatie, par exemple, où la Force de protection de l'Organisation des Nations Unies (FORPRONU) et la mission de contrôle de la Communauté européenne ont obtenu un résultat satisfaisant.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Hurd (Royaume-Uni)

Tandis que le conflit s'intensifiait, notamment en Bosnie, l'Organisation des Nations Unies et la Communauté européenne ont décidé, avec le large appui de la communauté internationale, de conjuguer davantage encore leurs efforts grâce au processus entamé le mois dernier par la Conférence de Londres. La Conférence internationale sur l'ancienne Yougoslavie travaille maintenant à Genève sous la coprésidence de M. Cyrus Vance pour les Nations Unies et de Lord Owen pour la Communauté européenne. Elle est encouragée par la détermination de la communauté internationale de mettre fin à la violence dans l'ancienne Yougoslavie.

La Conférence a deux objectifs principaux, à savoir un objectif humanitaire et un objectif politique. Il s'agit de soulager les souffrances des victimes du conflit et de mettre définitivement terme au conflit en négociant un règlement politique. Bien entendu, c'est là un travail difficile, qui exige que l'on comprenne bien les problèmes en jeu, qui appelle le respect et la coopération des parties, qui nécessite l'appui total de la communauté internationale et, lorsque c'est nécessaire, la mobilisation des pressions que peut exercer cette communauté.

Dans ce contexte, je crois que la nouvelle approche du Premier Ministre Panic révèle un grand courage. C'est à ce courage que je rends hommage. Une telle approche indique une nouvelle marche à suivre qui, selon nous, mérite des encouragements. Toutefois, tant que les massacres et les souffrances se poursuivront, comme cela a été le cas hier et comme ce l'est aujourd'hui, nous ne pourrons relâcher nos efforts. Nous devons évaluer les progrès en fonction des actes et non des promesses.

Nous devons continuer de régler d'autres problèmes qui subsistent après la disparition de la guerre froide. Au Cambodge, nous ne devons pas permettre que le processus de paix dérape. Les Khmers rouges n'ont pas souscrit à la deuxième phase des arrangements du cessez-le-feu. Ils retardent l'application du règlement politique général. Du côté positif, le déploiement militaire de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) est maintenant terminé et l'élément civil commence à occuper les ministères principaux. Nous devons tout mettre en oeuvre pour que le calendrier des élections en avril prochain soit respecté.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Hurd (Royaume-Uni)

Certains Etats semblent encore vouloir défier la primauté du droit international et, en fait, recourir au terrorisme. L'invasion du Koweït par l'Iraq a été la première épreuve de la période de l'après-guerre froide et la libération du Koweït a été l'un des grands succès de l'Organisation. Malheureusement, il faut constater que Saddam Hussein continue à faire fi de l'Organisation des Nations Unies, que son gouvernement ne respecte pas les obligations de l'Iraq au titre de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité, qu'il continue à réprimer sa propre population, notamment dans les régions septentrionales et sud de l'Iraq. C'est pourquoi les pressions doivent continuer et continueront d'être exercées jusqu'à ce que l'Iraq applique les résolutions de l'Organisation des Nations Unies dans leur entièreté. Le message doit être que tous les Etats doivent respecter les résolutions du Conseil de sécurité. Nous attendons toujours que la Libye applique la résolution 731 (1992) du Conseil de sécurité.

Tels sont simplement certains des défis à court terme que nous avons à relever. Nous ne devons pas oublier certains problèmes qui existent depuis longtemps, et l'un de ceux-ci, qui préoccupe particulièrement la Communauté européenne, est la question de Chypre. Cette année, Monsieur le Secrétaire général, vous avez fait un énorme effort. Il n'a pas encore été totalement couronné de succès. Vous allez renouveler cet effort le mois prochain. Un nouvel élan est nécessaire, me semble-t-il, en ce qui concerne les questions clefs que constituent le territoire et les personnes déplacées. Toutes les parties intéressées doivent manifester la volonté de négocier, faute de quoi il ne pourra y avoir de règlement durable.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Hurd (Royaume-Uni)

Vous avez notre plein appui, Monsieur le Secrétaire général, alors que vous déployez un nouvel effort. Non seulement il mérite de réussir, mais il est d'un intérêt vital pour l'Europe et la communauté internationale qu'il soit couronné de succès.

A moyen terme nous devons édifier un système de sécurité collective plus fort. Et ici, chacun s'adresse avec raison aux Nations Unies. Mais comme le Secrétaire général l'a indiqué, nous courons le risque de surcharger l'Organisation du poids d'une intervention et du poids, en fait, d'une gestion partiale.

"Il faut faire quelque chose." Cette phrase est sur bien des lèvres; c'est l'impulsion que nous ressentons tous lorsque, tous les jours, nous sommes témoins, sur les écrans de télévision, de la cruauté de l'homme envers l'homme. Mais nous devons réaliser où nous mènent cette impulsion, ces mots "Il nous fait faire quelque chose." Nous ne pouvons aller de l'avant sans réfléchir sérieusement, car tout cela mettrait en cause une restructuration des forces armées pour qu'elles puissent véritablement participer à un nombre croissant d'exercices d'instauration et de maintien de la paix des Nations Unies. Cela signifierait aussi une augmentation massive des fonds que les Nations Unies et les institutions humanitaires devraient solliciter de tous les Etats Membres - de nous, de nous tous - en contributions au titre du budget ordinaire et au titre de l'aide, à une époque où de nombreux Etats Membres se heurtent à de graves problèmes budgétaires. Ce sont là seulement deux des implications sur la voie où le monde commence à pousser les Nations Unies parce qu'"il faut faire quelque chose".

Comment pouvons-nous empêcher que ces exigences ne deviennent incontrôlables? La meilleure manière, bien sûr, c'est de prévenir les conflits qui les provoquent - en bref, c'est la diplomatie : la diplomatie préventive. Je sais que la diplomatie n'est pas à la mode dans un monde caractérisé par le réflexe rotulien et le ton dogmatique de la télévision. La diplomatie n'a pas de valeur médiatique; elle manque de séduction; elle repose sur des compromis; elle prend du temps; il est facile de s'en moquer. Or, en fait, elle est indispensable.

Cela est vrai, pour prendre un exemple parmi bien d'autres, des conflits du Moyen-Orient. Dans ce cas, les parties ont de temps en temps essayé de

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Hurd (Royaume-Uni)

dénouer le noeud; elles ont essayé de résoudre leurs différends par la force, mais en vain. Nous en sommes à une période critique pour le processus de paix arabo-israélien, que nous en Europe appuyons pleinement. Nous, la Communauté européenne, nous savons que toutes les parties concernées doivent saisir cette occasion; il faut aller dans le sens du courant. La négociation d'un règlement final conformément aux résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité sera encore longue, exigera un travail ardu. Ce qui est important dans l'avenir immédiat, c'est que toutes les parties parviennent à des progrès visibles, en procédant par étapes.

La diplomatie est, en partie, une question d'institutions et de renforcement de ces institutions. Parlant en tant qu'Européen au nom des Européens, j'espère qu'un jour la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) réussira à prévenir les conflits en Europe. Avec l'adoption du document d'Helsinki, la CSCE a commencé à se doter des instruments nécessaires pour traiter les problèmes par la conciliation avant qu'ils ne sombrent dans la violence, et à gérer les crises dès qu'elles se développent. Ce document montre que la CSCE est un arrangement régional conforme au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies. Cela établit un lien très important entre l'Europe et la sécurité mondiale.

Mais bien entendu, les Nations Unies sont au centre de ce concept, et la réforme des Nations Unies est essentielle pour leur fonctionnement. Au début de cette année, le Secrétaire général a commencé avec détermination la réforme administrative. Je crois que ce sera un pas décisif. Cela se poursuit à la fois au Secrétariat et dans la vaste superstructure que constituent les organes intergouvernementaux qui se sont développés au cours des 40 dernières années dans les domaines économique, social et d'autres domaines.

Nous nous félicitons du travail de l'Assemblée générale - auquel je sais, Monsieur le Président, que vous vous êtes dévoué personnellement - afin de rationaliser son ordre du jour. Tout cela est de bon augure; tout cela doit être poursuivi.

Un sommet du Conseil de sécurité s'est réuni au mois de janvier dernier sur l'initiative de mon premier ministre pour examiner les étapes suivantes. Nous avons demandé au Secrétaire général de préparer un rapport sur les moyens dont les Nations Unies disposent pour répondre aux nouveaux défis dont j'ai

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Hurd (Royaume-Uni)

parlé. Le 17 juin, Monsieur le Secrétaire général, vous avez rendu publiques vos idées sur la diplomatie préventive, le maintien de la paix, le rétablissement de la paix et ce que vous avez appelé la consolidation de la paix. Cet ensemble d'idées va marquer un tournant dans l'histoire de notre organisation. Vous avez voulu examiner un besoin actuel, qui existe ici et maintenant. Je pense que vous êtes dans la situation extraordinaire de quelqu'un à qui l'on demande de fabriquer un véhicule alors qu'il conduit ce véhicule sur la route. Ce n'est pas facile, mais c'est nécessaire.

Le débat général devrait être un débat authentique sur les idées présentées dans le rapport. Tous les organes des Nations Unies, en particulier le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, doivent assurer un suivi rapide à la lumière du débat.

J'ai déjà mentionné la diplomatie préventive. Evidemment, c'est plus rapide. Elle est plus utile pour les peuples qui sont à la veille d'être entraînés dans un conflit que les opérations les plus réussies de maintien de la paix qui suivent une éruption de violence. Elle est aussi moins coûteuse en termes de vie et d'argent. Le Secrétaire général doit user de tous ses pouvoirs au titre de l'Article 99 de la Charte pour attirer l'attention du Conseil de sécurité sur toute question qui, à son avis, peut menacer la paix et la sécurité internationales. Des missions d'enquête plus nombreuses sont déjà effectuées; nous voudrions encourager cette tendance.

Le déploiement préventif de troupes pourrait avoir lieu pour décourager une agression ou un conflit entre Etats, en effectuant peut-être le déploiement sur un seul côté d'une frontière internationale. Bien sûr, il peut s'avérer difficile de minuter l'envoi d'une telle force dans une crise donnée, mais nous pensons que c'est essentiellement une bonne idée qui pourrait être appliquée cas par cas.

Je me félicite des initiatives proposées hier par le Président Bush pour renforcer le travail de maintien de la paix des Nations Unies.

La Communauté européenne souhaite développer l'idée du déploiement préventif dans le cas d'une crise intérieure, lorsque le gouvernement concerné demande assistance, sous forme d'aide humanitaire ou de conciliation. Il n'y aura pas deux cas semblables. Il faudra discuter avec les gouvernements et les parties concernées avant que la communauté internationale puisse dépêcher utilement des observateurs.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Hurd (Royaume-Uni)

Reconnaissant cela, la Communauté européenne et ses Etats membres ont déjà décidé, en principe, d'envoyer des missions civiles de surveillance dans les Etats qui le souhaitent, là où cela pourrait éviter une crise et de possibles effusions de sang. En Afrique du Sud par exemple, avec l'accord de toutes les parties conclu au cours d'une visite récente de la troïka, les Nations Unies et la Communauté européenne ainsi que le Commonwealth vont envoyer ensemble des observateurs pour renfoncer là-bas les accords de paix nationaux.

Bien entendu, une partie de cette action de prévention doit inclure la prévention de la prolifération des armements, en particulier celle des armes de destruction massive. Nous nous félicitons de l'accord conclu sur la réunion d'une convention mondiale sur les armes chimiques. Cela constitue un pas en avant vers l'édification d'un monde plus sûr, plus exempt de dangers.

Nous reconnaissons que le maintien de la paix peut léser certains. Entraînant la pression - même la pression pacifique, disons des sanctions - sur les parties au conflit, elle implique des sacrifices pour des tiers innocents. Nous sommes conscients des difficultés économiques qui sont souvent causées à des tiers par l'imposition de sanctions au titre du Chapitre VII. Des pays qui ont besoin d'aide pour équilibrer leur balance des paiements, des pays aussi qui, à ce moment-là, poursuivent des programmes d'ajustement prudent, peuvent être durement touchés. Les organisations financières internationales sont les mieux placées pour procéder à une évaluation et tenir compte des effets des sanctions obligatoires imposées par les Nations Unies lorsqu'elles conçoivent des mesures d'appui pour les pays concernés.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Hurd (Royaume-Uni)

Le rapport du Secrétaire général contient nombre de propositions à l'intention des Etats Membres qui souhaitent mobiliser des forces pour faire respecter ou pour maintenir la paix. Les 12 Etats membres de la Communauté européenne ont répondu à son questionnaire à ce sujet et tous les Membres des Nations Unies devraient, à mon avis, le réexaminer régulièrement.

Puis, s'agissant de la question monétaire ou des contributions financières, le Secrétaire général, à juste titre, ne cesse de souligner l'importance des contributions tant financières que militaires aux opérations de maintien de la paix. Les chiffres sont suffisamment éloquents. Les 12 Etats membres de la Communauté européenne sont censés, au titre du règlement, verser un tiers du coût des opérations de maintien de la paix financées au moyen des contributions fixées. A la fin du mois d'août, les Douze ont versé, de fait, non pas 33 % mais plus de 40 % des contributions totales recueillies à cette date au titre des diverses opérations nouvelles lancées ou élargies depuis la fin de la dernière session de l'Assemblée générale. Les Etats membres de la Communauté européenne, dont mon pays fait partie, qui se sont joints à la nouvelle opération en Bosnie assumeront entièrement leur propre coût. Nous apportons notre contribution car cette question préoccupe l'Europe, et espérons que d'autres pays agiront de même. Ce que dit le Secrétaire général est juste : les problèmes financiers des Nations Unies ne doivent pas se dégrader ni rester sans solution. Nous appuyons la création d'un fonds de réserve consacré au maintien de la paix, dont les détails seront négociés, et nous estimons que l'Assemblée générale doit assurer le suivi de cette question.

Le rôle de l'ONU ne s'arrête pas une fois le conflit réglé. C'est pourquoi l'étude du Secrétaire général intitulée un "Agenda pour la paix" examine judicieusement la façon dont nous pouvons consolider la paix après un conflit. Prenons la situation en El Salvador, exemple qui a déjà été évoqué par S. E. le Président de la République de Corée. Favoriser des élections libres et des institutions démocratiques est une partie essentielle de cette consolidation de la paix, et il en est de même, pour prendre un exemple très différent, du déminage. N'est-ce pas un triste reflet de la situation internationale qu'à la suite d'un conflit, doive figurer à titre prioritaire sur notre ordre du jour l'élimination des mines, que ce soit au Cambodge, en Somalie du Nord ou en Angola?

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Hurd (Royaume-Uni)

Mais les membres de la Communauté européenne se félicitent de l'accent placé par le Secrétaire général sur les droits de l'homme, la démocratie et le développement. Pendant la guerre froide, certains d'entre nous ont eu peut-être tendance à se concentrer exclusivement, ou presque, sur les violations des droits de l'homme dans le bloc soviétique. Ailleurs, nous n'avons fait que les dénoncer au lieu d'agir. Mais tout le monde a le droit de jouir intégralement de ses droits de l'homme. Nous voulons que la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, qui se tiendra à Vienne en juin 1993, prenne des mesures réelles dans ce sens.

Nous nous félicitons vivement, en tant que partie intégrante de cet effort, de la vague de réformes politiques que l'on note en ce moment sur le continent africain. Nous contribuons à encourager une bonne administration gouvernementale et une saine politique en ce qui concerne les droits de l'homme et les pratiques électorales. Aux niveaux tant national que communautaire, nous avons déjà montré que nous sommes disposés à répondre aux demandes d'aide pour la surveillance d'élections, notamment en Ethiopie, au Congo et, plus tard cette année, au Kenya et au Ghana, et à contribuer aux travaux interparlementaires qui se déroulent en Namibie.

Mais, bien entendu, à plus long terme, la sécurité collective peut être sapée par des forces économiques et sociales plus profondes, telles que la pauvreté et la dégradation de l'environnement. Les secours doivent être suivis d'un redressement, sinon les pays frappés seront accablés par le désespoir. N'est-ce pas la situation qui existe en Somalie? Cette tragédie effroyable nous laisse entrevoir ce qui pourrait arriver ailleurs, ce qui pourrait se généraliser, car la Somalie est la forme la plus extrême d'un problème qui touche de larges parties de l'Afrique subsaharienne.

Je le dis avec d'autant plus de conviction qu'au début du mois j'ai dirigé une troïka de la Communauté européenne qui s'est rendue à Mogadishu. Ce que nous avons vu a déjà été évoqué par de nombreux collègues, et je me fais l'écho de leurs voix. Nous avons vu la désintégration d'une société. Nous avons constaté l'absence de toute autorité légitime. Nous avons assisté à l'effondrement d'un Etat et de tous les services gouvernementaux. L'ordre et la loi ont disparu : de jeunes voyous rôdent dans les rues, portant leur

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Hurd (Royaume-Uni)

Kalashnikov et offrant protection moyennant un prix. Au lieu d'un réseau de distribution, qu'il soit capitaliste ou socialiste, nous avons vu chantage et pillage.

Par ailleurs, nous avons noté les mesures relatives aux nouveaux secours humanitaires et mises en place par M. Eliasson et de nombreuses autres personnes dévouées. Nous avons vu comment l'Organisation des Nations Unies doit travailler naturellement, étroitement, à l'abri de toute rivalité avec les organisations non gouvernementales. Nous avons constaté que les Somalis ont besoin d'urgence du rétablissement de l'autorité civile. Nous appuyons pleinement les efforts déployés par l'Ambassadeur Sahnoun à Mogadishu et en Somalie. C'est un fonctionnaire remarquable qui agit en notre nom à tous. Le mois dernier, le Conseil de sécurité a voté comme il convient pour le renforcement de l'Opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM) afin que les unités de sécurité soient mieux à même de distribuer l'assistance. Parmi les Etats membres de la Communauté européenne, la Belgique, avec l'appui de nous tous, prévoit une contribution importante à cette sécurité.

Certes, toutes le catastrophes ne sont pas dues à l'homme, mais il semblerait que celles-ci sont de plus en plus en plus nombreuses. La sécheresse dans la corne de l'Afrique et en Afrique australe demandera un effort international important au cours de l'année à venir.

Pour la première fois, au cours de ces deux ou trois dernières années, l'environnement est devenu prioritaire pour tous les pays. Je dois dire que le retour de Rio risque d'être plus difficile que l'aller. La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio a attiré les dirigeants du monde entier et les médias du monde entier et elle a conquis l'imagination du monde entier. Mais un développement durable doit rester en tête des priorités internationales. C'est pourquoi le Premier Ministre Major, immédiatement après son retour de Rio de Janeiro, a proposé un plan complémentaire en huit points qui reprenaient les principaux éléments approuvés à Rio de Janeiro. Cette initiative a été largement entérinée par le Conseil de l'Europe à Lisbonne et par le Sommet économique à Munich.

La Commission sur un développement durable, qui doit être créée par l'Assemblée générale, jouera un rôle primordial pour assurer le suivi de la Conférence. L'Assemblée doit créer un instrument efficace pour veiller à ce que l'élan acquis à Rio ne soit ni dissipé ni perdu.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Hurd (Royaume-Uni)

Enfin, à moyen et à long terme, nous devons concrétiser nos espoirs. A court terme, chaque fois et partout, nous devons apporter l'espoir à une réalité plutôt sombre. L'héritage de la guerre froide est mixte. Pour y faire face, la communauté internationale doit être réaliste car l'histoire ne peut être méconnue ni déracinée. La solution de problèmes, qui puisent leurs racines dans les siècles, est un processus lent et décourageant.

Après la brève lueur d'optimisme que nous avons perçue en 1989 et 1990, alors que tout semblait facile, nous sommes maintenant plus réalistes. Des progrès vers un monde plus digne et plus ordonné ne seront jamais obtenus sans effort. La meilleure façon d'y parvenir c'est de faire deux pas en avant pour chaque pas en arrière. Même cette méthode imparfaite exigera le renforcement rapide de nos institutions et, notamment, de la famille d'institutions que nous appelons les Nations Unies, non pas par plus de conférences et plus de discours, mais par les efforts pratiques que l'Organisation des Nations Unies, sous la direction du Secrétaire général, déploie aujourd'hui en Somalie, en Yougoslavie, au Cambodge et dans bien d'autres lieux troublés.

Les camions de nos institutions peints en blanc et les bérets bleus de nos contingents ne peuvent apporter de formules magiques ou un bonheur instantané, mais ils apportent une lueur d'espoir où il n'y avait peut-être que désespoir. Pour susciter cet espoir, à court et à long terme, la Communauté européenne et ses Etats membres se montreront persévérants, énergiques et efficaces.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ORGANISATION DES TRAVAUX

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je voudrais informer les membres de la façon dont nous envisageons d'examiner ce soir - immédiatement après le débat général - le point 8 de l'ordre du jour. Le débat général devrait se terminer vers 20 h 30 ce soir, si, bien entendu, la durée des discours est conforme à celle que les délégations ont indiquée au Secrétariat.

Ensuite, nous examinerons immédiatement le point 8 de l'ordre du jour. Le projet de résolution sera présenté, et nous entendrons les orateurs inscrits sur la liste. Jusqu'ici, trois orateurs se sont inscrits, en plus de l'Etat Membre qui présentera le projet de résolution.

L'Assemblée générale pourra alors se prononcer sur le projet de résolution et entendre le cas échéant les explications de vote, avant et après le vote.

J'espère que ces grandes lignes permettront aux délégations de mieux planifier leur travail.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. KOZYREV (Fédération de Russie) (interprétation du russe) : Tout d'abord, je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à ce poste important. Le fait qu'un représentant de la Bulgarie assume en ce moment précis la présidence de l'Assemblée montre l'importance que la communauté mondiale accorde à la révolution démocratique et pacifique survenue en Europe orientale. Et nous sommes fiers de constater que nos pays, que lient des relations d'amitié traditionnelles, ont emprunté la même voie.

Le mouvement démocratique a remporté la guerre froide. Pour la première fois dans l'histoire, des possibilités sans précédent s'offrent à nous de mettre en oeuvre les principes proclamés par les Nations Unies.

Le monde après la confrontation et après le communisme n'est ni une pax sovietica, ni une pax americana, ni une pax islamica, ni une pax christiana, ni même un autre système monopoliste, mais plutôt une entité multipolaire dont la diversité des Nations Unies depuis leur création est l'image même.

Pour le moment, ce monde n'est encore qu'une possibilité qu'il faudra concrétiser en conjuguant nos efforts. Le réalisme ne laisse aucune place à l'euphorie. Une période difficile de transition nous attend, mais le réalisme nous contraint à rejeter toute alternative au choix démocratique.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Kozyrev (Fédération de Russie)

La Russie, qui a rompu avec le communisme, a appris d'expérience, mieux que tout autre pays, qu'il n'y a pas d'autre solution que le développement démocratique; notre pays a voté pour la démocratie lors de ses premières élections présidentielles générales et défendu sa Maison Blanche de Moscou en dressant des barricades. Ni le Président, ni le Gouvernement, ni la majorité du Parlement, ni le pays dans son ensemble ne s'écarteront de la voie des réformes, aussi difficile qu'elle soit.

Le totalitarisme avait privé la Russie de son identité propre et de la possibilité de mener elle-même ses relations avec les autres pays. En raison de l'isolation qu'il s'était imposée, le pays le plus riche d'Eurasie est devenu l'homme malade de l'Europe et de l'Asie. Au contraire, seule une société ouverte et une politique d'ouverture permettront à la Russie de trouver, puis de jouer jusqu'au bout, son rôle unique et historique.

Cette politique trouve ses racines dans la pensée russe des origines. Au XIIIe siècle déjà, Saint Alexandre Nevsky, l'un des fondateurs et des défenseurs de l'Etat russe, disait : "On ne trouve pas Dieu dans le pouvoir mais dans la vérité."

Aujourd'hui, cette politique est la politique des intérêts nationaux authentiques de l'Etat russe : une grande puissance normale et non pas belligérante, qui reconnaît et assume ses responsabilités de membre permanent du Conseil de sécurité.

Voici les caractéristiques fondamentales de cette politique : partenariat et alliance pour la démocratie et une économie de marché dynamique avec les pays qui partagent ces valeurs; relations harmonieuses avec les Etats voisins; renforcement global de la Communauté d'Etats indépendants; partenariat stratégique avec l'Ukraine, le Bélarus, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan et tous les autres pays nés de la désintégration de l'ancienne Union soviétique; et solidarité et coopération mutuellement avantageuses avec tous les membres de la communauté mondiale.

La Russie entend agir pour appuyer les efforts que font les Nations Unies en s'attaquant à la double tâche de démocratisation des sociétés et de revitalisation des relations internationales. Cela est conforme à la déclaration finale de la réunion au sommet du Conseil de sécurité, à l'Agenda pour la paix du Secrétaire général Boutros Boutros-Ghali et aux déclarations

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Kozyrev (Fédération de Russie)

qui ont déjà été faites de cette tribune. La Russie est prête à appuyer dans la pratique les propositions faites hier par George Bush, Président des Etats-Unis.

Il est en premier lieu indispensable de mettre fin aux conflits armés.

La Fédération de Russie redoublera d'efforts pour éliminer les conflits dont elle a hérité du passé sur le territoire de l'ancienne URSS, consciente des intérêts et de la responsabilité particulière de la Russie dans le renforcement des principes civilisés des Nations Unies et de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) dans cette partie du monde.

La Russie appuie la participation des nouveaux Etats indépendants dans ces deux organisations comme dans d'autres instances internationales. Nous souhaitons la bienvenue à leurs représentants dans cette salle.

Nous rejetons catégoriquement les ambitions impériales, le diktat et la violence, tant dans les régions de l'ancienne Union soviétique que dans toute autre région. Si les moyens politiques devaient échouer, la force pourrait et devrait être utilisée pour séparer les parties au conflit, protéger les droits de l'homme et les missions humanitaires et pour restaurer la paix en stricte conformité avec la Charte des Nations Unies.

Les accords concernant le cessez-le-feu et la mise en place de forces de maintien de la paix, conclus avec la participation de la Russie, ont déjà pris effet en Ossétie, dans la région de Dniestr et en Abkhazie, où des soldats russes accomplissent le devoir qui leur incombe de maintenir la paix. Avec la CSCE, nous chercherons à mettre fin à la guerre au Karabakh et à assurer l'intégrité du Tadjikistan et la réconciliation nationale dans le pays. Dans toutes ces initiatives, nous comptons sur une coopération active et soutenue avec les Nations Unies.

Nous appuyons les efforts destinés à contraindre l'Iraq à mettre en oeuvre les décisions des Nations Unies et à assurer en même temps l'intégrité territoriale et la nature pacifique de cet Etat. A cette fin, la Russie a envoyé dans le golfe Persique deux bâtiments de la marine.

Il est impérieux de faire en sorte que les décisions du Conseil de sécurité soient appliquées par toutes les parties yougoslaves et qu'elles permettent à celles-ci de maintenir des contacts avec les Nations Unies. Un bataillon d'infanterie russe sert avec honneur dans les forces des Nations Unies en Yougoslavie.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Kozyrev (Fédération de Russie)

Je partage l'avis de l'orateur qui m'a précédé relativement à la nécessité d'appuyer les efforts que fait M. Panic pour appliquer dans la pratique les intentions qu'il a manifestées.

La Russie continuera de coopérer activement avec les autres membres permanents du Conseil de sécurité et avec toutes les parties concernées pour ne pas laisser échapper la possibilité de parvenir à un règlement pacifique au Moyen-Orient, au Cambodge, en Angola et dans d'autres régions de conflit.

Nous sommes convaincus qu'il appartient aux Nations Unies de combattre la violence avec une force fondée sur le droit, avec tout le potentiel dont elles disposent pour maintenir la paix. Les Casques bleus devraient riposter lorsqu'ils font l'objet d'une attaque.

Il est temps de consolider la capacité du Conseil de sécurité d'adopter rapidement des mesures décisives pour remédier aux situations humanitaires d'urgence dues aux violations massives des droits de l'homme et aux affrontements interethniques, y compris ceux qui se produisent à l'intérieur de frontières nationales.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Kozyrev (Fédération de Russie)

Il est important de consolider la composante préventive des activités de l'ONU. Ceci comprend la création de lignes téléphoniques privilégiées reliées au Siège des Nations Unies, la fourniture d'informations confidentielles au Secrétaire général et le développement accru de la pratique d'établissement des faits.

Renforcer les efforts des Nations Unies pour garantir les droits de l'homme et les droits des minorités nationales doit aussi être une priorité. Par le passé, c'étaient surtout les victimes des régimes et des idéologies totalitaires qui avaient besoin de protection. Aujourd'hui, plus que jamais, il faut contrecarrer le nationalisme agressif qui émerge comme une nouvelle menace globale.

Le remplacement de l'intolérance idéologique par l'intolérance nationale et religieuse menacerait le monde, toujours plus global, de divisions tout aussi graves et de catastrophes nationales, régionales et mondiales. La Russie démocratique rejette fermement toute forme de chauvinisme, qu'il s'agisse de russophobie ou d'antisémitisme.

Nous sommes particulièrement préoccupés des pratiques de discrimination croissante contre les Russes, les Ukrainiens, les Juifs et toutes les autres nationalités non autochtones dans certains des nouveaux Etats qui sont apparus dans le territoire de l'ancienne URSS, notamment en Estonie et en Lettonie. Une situation dans laquelle 42 % de la population estonienne n'a pas le droit de vote ne s'inscrit pas dans le cadre du droit international.

Nous avons soulevé ces questions et nous continuerons de les soulever aux Nations Unies et en d'autres tribunes. Nous avons le droit de le faire, entre autres, parce que les pays en question doivent leur indépendance, dans une très grande mesure, au triomphe de la démocratie en Russie. Les pratiques dont je parle ne peuvent en rien se justifier en invoquant le problème hérité de l'URSS à la suite du retrait des forces armées des Etats baltes. Nous oeuvrons déjà ensemble pour résoudre ce problème et nous avons l'intention de le régler le plus rapidement possible; toutefois, il faut prendre en considération les droits de ceux qui sont en uniforme militaire.

Il conviendrait de réfléchir à une interprétation commune du régime de tutelle international énoncé dans la Charte des Nations Unies, d'autant plus que l'un de ses buts fondamentaux est, et je cite la Charte - "d'encourager le

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Kozyrev (Fédération de Russie)

respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion". Ce régime a conduit de nombreuses nations à l'indépendance. Aujourd'hui, les minorités nationales ont désespérément besoin de la tutelle de la communauté internationale.

Le sort des anciens soldats soviétiques prisonniers en Afghanistan demeure l'un des problèmes humanitaires les plus graves. Nous appelons l'Assemblée générale à se prononcer d'urgence en faveur de la solution de ce problème pressant.

Le rejet du jeu de "roulette nucléaire" en faveur d'une coopération dans l'intérêt de la stabilité stratégique pour tous et avec la participation de tous les Etats concernés s'est traduit dans les accords sur d'autres réductions massives des armes offensives stratégiques et du système de défense global conclus à Washington par les Présidents de la Russie et des Etats-Unis d'Amérique.

Réaffirmant ses engagements au titre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la Fédération de Russie invite tous les pays qui ne l'ont pas encore fait à se joindre au Traité comme Etats non nucléaires. Nous partons du principe que toutes les anciennes républiques de l'URSS, y compris l'Ukraine, le Bélarus et le Kazakhstan le feront. Cette mesure doit être prise le plus rapidement possible, car l'entrée en vigueur du traité sur les armes offensives stratégiques en dépend.

Nous sommes certains que la conscience des lourdes responsabilités en jeu et la volonté d'aboutir à des solutions de compromis prévaudront durant la phase décisive de l'approbation de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques.

La Russie est en faveur d'un contrôle, y compris du contrôle par le biais des Nations Unies, des transferts d'armes internationaux, notamment celui des armes offensives et les plus destructrices. L'attitude à l'égard des régimes qui font fi des standards du droit international devrait être particulièrement stricte.

Il y a une nécessité évidente de mettre au point des programmes de conversion spécifique de l'industrie militaire, non seulement par le biais des efforts des pays individuels, mais aussi grâce à une action commune de la part de la communauté internationale. L'ONU et ses institutions spécialisées

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Kozyrev (Fédération de Russie)

doivent jouer un rôle novateur dans cette entreprise. A long terme, le désarmement réel et la reconversion des industries militaires en production pacifique permettront de dégager des ressources supplémentaires pour les besoins du développement.

Mais le développement ne peut être obtenu sans garantir les pleins droits et libertés politiques et économiques, sans permettre au potentiel créatif de l'homme de se développer dans un environnement de marché. La Russie l'a appris de sa propre expérience.

Pour trouver une solution heureuse aux problèmes de développement, il est extrêmement important de renforcer l'interaction entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods. C'est là que se trouve la clef de l'harmonisation des efforts de la communauté internationale dans des domaines tels que le soutien des réformes macro-économiques et l'assistance technique, ainsi que l'aide aux pays qui en ont besoin pour résoudre leurs problèmes sociaux. Aussi bien les pays en développement que les pays développés en bénéficieront.

La Conférence des Nations Unies à Rio de Janeiro a renforcé le consensus sur la question de la nécessité d'intégrer la politique de développement et la protection de l'environnement.

La tâche qui consiste à revitaliser les relations internationales appelle une rationalisation de l'Organisation des Nations Unies elle-même et du système des Nations Unies. La volonté qu'ont exprimée certains Etats de jouer un rôle plus actif aux Nations Unies est tout à fait normale. La Charte offre de nombreuses occasions pour ce faire. En particulier, la Charte permet au Conseil de sécurité de créer des organes auxiliaires auxquels participeraient de nombreux Etats. Nous sommes convaincus que l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales participeront de plus en plus au règlement des relations internationales.

Enfin, je voudrais me tourner vers vous, Monsieur le Secrétaire général. La Russie appuie vos efforts visant à régler les crises internationales, à améliorer l'efficacité du Secrétariat des Nations Unies et à coordonner les activités de toutes les institutions internationales.

L'appui aux Nations Unies présuppose le respect des obligations financières envers l'Organisation. Malgré ses difficultés économiques, à

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Kozyrev (Fédération de Russie)

partir de ce mois de septembre jusqu'en mars 1993, la Russie paiera 130 millions de dollars à l'Organisation des Nations Unies comme paiement partiel de nos arriérés, et 30 millions de dollars supplémentaires à d'autres institutions.

Vos récentes déclarations à Moscou, Monsieur le Secrétaire général, ont confirmé la similarité de notre façon de voir le grand avenir qui attend l'Organisation des Nations Unies.

M. VAN DEN BROEK (Pays-Bas) (interprétation de l'anglais) : Nous sommes très heureux de vous voir Monsieur le Président, symbole nouveau d'une Bulgarie profondément changée, présider à nos délibérations. Je sais et je compte que vous dirigerez habilement les travaux de cette session de l'Assemblée générale.

La guerre froide est terminée. Le monde a poussé un soupir de soulagement. L'Organisation des Nations Unies a maintenant l'occasion sans précédent de s'acquitter du mandat énoncé dans la Charte, bien que sur le plan politique, le monde soit devenu beaucoup plus complexe et beaucoup plus compliqué.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Van Den Broek (Pays-Bas)

Bien entendu, il n'y a eu aucun changement sur les problèmes fondamentaux et à long terme. La menace qui pèse sur la survie même de la race humaine du fait de la détérioration de l'environnement, de la surpopulation et de la pauvreté existait déjà, même si on en a pris davantage conscience ces dernières années. C'est une menace qui subsistera pendant les années à venir et qui pèsera de plus en plus lourd si les mesures qui s'imposent ne sont pas prises. L'Organisation des Nations Unies pourrait commencer par mettre de l'ordre dans ses affaires dans ces domaines-là grâce à la restructuration de ses secteurs économiques et sociaux et grâce à un suivi réel du Sommet de Rio. La Conférence des Nations Unies pour l'environnement et le développement a fait du développement durable une haute priorité et il doit le rester. La mise en place d'un mécanisme solide, y compris une commission de haut niveau sur le développement durable, sera, nous l'espérons, l'une des principales réalisation de cette Assemblée générale.

Mais dans le domaine politique, sur lequel portera mon propos d'aujourd'hui, il y a eu un changement qualitatif. Nous continuons à nous réjouir de la fin de la guerre froide, avec sa menace de destruction nucléaire massive, mais à la place une multitude de conflits ouverts ou potentiels à la violence que nul n'avait imaginée sont apparus. Chacun de ces conflits a ses caractéristiques propres et chacun doit être réglé d'une façon bien précise. Les Nations Unies sont l'organisation la mieux placée pour régler ces situations d'urgence, directement ou indirectement. Pour s'acquitter de cette fonction, elles devront se doter de tous les moyens nécessaires pour ce que j'appellerai une réaction souple, allant de la diplomatie préventive à l'action répressive. Un certain nombre de ces conditions ont été énoncées par le Secrétaire général dans son impressionnant rapport "Agenda pour la paix" (A/47/277). Cet Agenda constituera la base de nos discussions sur le sujet.

Où et quand l'Organisation des Nations Unies doit-elle intervenir? De toute évidence, elle ne peut pas tout représenter pour tout le monde. Afin d'éviter les débordements, elle doit respecter une certaine autodiscipline. En outre, l'Organisation des Nations Unies est composée d'Etats souverains et le respect de leur souveraineté est un de ses principes. Cependant, il serait trop facile de faire de la non-intervention et du renvoi à la juridiction interne la principale ligne de conduite, outre que cela ne marcherait pas.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Van Den Broek (Pays-Bas)

Les frontières sont devenues poreuses et l'information universelle. Les atrocités et les agressions commises à l'intérieur d'un pays ne peuvent passer inaperçues, et une fois découvertes elles ne sont pas tolérées par l'opinion mondiale. Si les Nations Unies restaient inactives, elles saperaient le statut qu'elles ont récemment acquis et que nous avons tous intérêt à protéger.

Avec la fin de la guerre froide, alors que les conflits régionaux proliféraient, les chances de faire quelque chose à leur sujet ont elles aussi augmenté. Il y a à cela deux raisons : d'une part, le Conseil de sécurité n'est plus paralysé par des vetos; d'autre part, le risque de voir un conflit dégénérer en guerre mondiale s'est éloigné. Cela permet d'envisager une action internationale là où elle paraissait impossible ou irréalisable auparavant. Avec la possibilité d'action est venue la notion que l'absence d'action est aussi une forme d'action, exigeant une décision tout comme la décision d'agir est nécessaire. La décision de ne pas agir dans le cas de violations flagrantes des droits de l'homme ou des droits des minorités, ou dans le cas de souffrances humaines considérables, créera désormais un précédent à l'égal d'une intervention planifiée. Il n'est plus possible de détourner le regard.

Avec quelque retard certes, cela a été reconnu dans le cas de la Somalie. La communauté internationale ne pouvait se permettre d'accepter plus longtemps la situation intolérable dans ce pays. La tâche à court terme consiste à assurer la survie de la population. A plus long terme, tout le pays devra être reconstruit. Dans les deux cas, l'Organisation des Nations Unies a un rôle déterminant à jouer.

Les Nations Unies sont également impliquées dans l'ex-Yougoslavie, où nous assistons à une agression et à des destructions massives, à la famine imminente, et même à l'installation de camps de concentration, tout cela - pour reprendre l'horrible expression employée - afin que de vastes régions soient "ethniquement épurées". Le nationalisme et l'irrédentisme sont débridés et ils menacent aussi les Etats voisins. Tout le monde sait qui est le principal responsable.

Des mesures concertées peuvent et doivent être prises. Une délégation de pouvoirs et une coopération efficaces entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales sont cruciales. Les efforts conjoints

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Van Den Broek (Pays-Bas)

Nations Unies/Communauté européenne pour trouver une solution à la crise yougoslave en sont un exemple manifeste. L'interaction entre les Nations Unies et la Communauté européenne, qui ont coprésidé la Conférence de Londres, a montré qu'il était possible d'assurer une coordination entre les Nations Unies et les organisations régionales dans le domaine de la diplomatie préventive, de la pacification et du maintien de la paix. Ce n'est pas seulement le Chapitre VIII qui est ici mis en pratique. Le plus important, c'est la relation existant entre la recherche d'une solution diplomatique, d'une part, et la possibilité de prendre des mesures coercitives si les parties en cause n'obtempèrent pas. Admettre des faits accomplis territoriaux et ethniques serait faire affront à la Charte. Pour moi, la crise yougoslave est le cas par excellence où il faut agir. Il faut faire davantage, et j'espère que ce sera fait rapidement.

Les Pays-Bas appuient pleinement l'opinion du Secrétaire général que : "les accords et organismes régionaux possèdent dans de nombreux cas un potentiel qui pourrait contribuer ... [à] la diplomatie préventive, [au] maintien de la paix, [au] rétablissement de la paix et [à la] consolidation de la paix après les conflits." (A/47/277, par. 64)

En effet, je suis convaincu que les organisations régionales doivent assumer de plus en plus de responsabilités à l'égard de la paix et de la sécurité régionales. Le rôle de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) dans la crise yougoslave est un exemple frappant de cette tendance. Mais il y en a d'autres, comme l'Organisation des Etats américains et l'Organisation de l'unité africaine.

Le processus de délégation et de coopération entre les Nations Unies et les diverses organisations régionales ne doit pas se limiter à ce niveau-là. Des organisations comme l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et l'Union de l'Europe occidentale ont elles aussi des contributions très précises à faire sur le terrain. Les deux organisations ont annoncé récemment au Sommet de la CSCE à Helsinki leur décision de mobiliser des ressources pour aider la CSCE ou les Nations Unies à mener à bien leurs activités de maintien de la paix. La CSCE peut également compter sur d'autres organisations comme la Communauté d'Etats indépendants pour contribuer aux activités de maintien de la paix. C'est là un exemple concret d'un réseau en évolution d'organisations que nous appelons des "institutions imbriquées".

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Van Den Broek (Pays-Bas)

A juste titre, le Conseil de sécurité est aujourd'hui au centre de l'attention mondiale. Ce regain d'intérêt a donné une impulsion nouvelle aux discussions sur la composition du Conseil. Dans le dernier chapitre de l'Agenda pour la paix, le Secrétaire général dit qu'il faut :

"que l'accord réalisé entre les membres permanents reçoive le soutien plus ferme des autres membres du Conseil, et plus généralement de l'ensemble des Etats Membres, afin que les décisions du Conseil soient à la fois efficaces et durables." (Ibid., par. 78)

Cela pose la question de la relation existant entre les membres et les non-membres du Conseil, ainsi que de la composition du Conseil.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Van Den Broek (Pays-Bas)

Les réalisations du Conseil en termes de direction efficace et de prise de décisions, notamment au cours des deux dernières années, n'ont pas besoin d'être traitées en détail. Les partisans du maintien de sa composition actuelle peuvent donc, avec quelque raison, affirmer qu'il n'est pas nécessaire de modifier une équipe gagnante ou, pour utiliser une expression familière du pays hôte, "Si ce n'est pas cassé, n'essayez pas de le réparer." Les critiques du statu quo soutiennent quant à eux que la composition actuelle du Conseil reflète un équilibre de pouvoir d'une époque révolue. Cela nous pose un dilemme puisque les deux parties ont raison.

D'importants changements se sont produits dans les relations internationales. Le nombre d'Etats Membres a considérablement augmenté depuis l'élargissement du Conseil, en 1963. La Charte précise, à l'Article 24, que le Conseil agit au nom de tous les Etats Membres. Cela implique que le Conseil devrait, dans une certaine mesure, représenter la communauté internationale. Si le Conseil devenait un club exclusif sans lien avec les autres Membres des Nations Unies, cela risquerait de saper son autorité et de diminuer son efficacité. Que devons-nous donc faire face à la question de l'efficacité du Conseil d'une part et de sa représentativité d'autre part?

Une des solutions à ce problème pourrait consister à supprimer le lien automatique qui existe entre la qualité de membre permanent du Conseil et le droit de veto. Un certain nombre d'options concrètes peuvent être envisagées à cet égard. L'une pourrait être l'adoption d'un double veto : deux votes négatifs de la part des membres permanents seraient exigés pour empêcher la prise d'une décision au lieu d'un seul. Une autre suggestion qui a été avancée est la création d'un statut de membre semi-permanent du Conseil de sécurité. Ce statut s'appliquerait à une certaine catégorie d'Etats importants pour une période, disons de cinq à sept ans, probablement sans droit de veto.

Pour déterminer quels pays pourraient obtenir ce statut, deux critères semblent devoir être retenus : le poids politique du pays intéressé et la mesure dans laquelle sa qualité de membre semi-permanent contribuerait à une distribution géographique plus équitable de la composition du Conseil. Compte tenu de la responsabilité du Conseil au regard du maintien de la paix et de la

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Van Den Broek (Pays-Bas)

sécurité internationales, il me semble que ces deux éléments devraient être envisagés l'un à la lumière de l'autre.

De toute évidence, la création d'un statut de membre semi-permanent n'est qu'une parmi plusieurs options qui peuvent être envisagées. Un vaste débat international sur cette question a déjà commencé. A la base de cette discussion il faut qu'il soit bien entendu que toute modification envisagée doit, d'abord et avant tout, veiller à assurer l'efficacité continue du Conseil au service de l'ensemble des Nations Unies.

Nous avons été témoins, ces dernières années, de certains changements très encourageants intervenus partout dans le monde dans le domaine des droits de l'homme. De nombreuses nations se sont engagées sur la voie difficile mais prometteuse de la démocratie. Leur succès contribuera indubitablement à un respect beaucoup plus étendu des droits de l'homme fondamentaux. Nous avions espéré que la Conférence mondiale des Nations Unies sur les droit de l'homme, qui se tiendra l'année prochaine à Vienne, contribuerait à cette tendance positive. Les Pays-Bas se sont félicités dès le départ de ce processus. C'est ainsi que nous sommes un des principaux contributeurs au fonds qui permet aux délégations de pays moins privilégiés de participer à la Conférence.

Cependant, le processus préparatoire n'a pas réussi, jusqu'à présent, à mettre au point un programme de travail pour la Conférence. Le Président du processus préparatoire a conclu, avec raison, que la plupart des Etats seront déçus de l'absence de résultats. Les Pays-Bas partagent ce sentiment de déception. Assez curieusement, les résultats obtenus jusqu'à maintenant sont loin d'atteindre les résultats constructifs et relativement harmonieux enregistrés dans d'autres instances des Nations Unies, telles que la Commission des droits de l'homme. Le meilleur exemple à cet égard est l'unanimité récemment manifestée par cette commission lors de sa première session d'urgence consacrée à la situation des droits de l'homme dans l'ex-Yougoslavie. Compte tenu de ce contraste frappant, on ne peut que se demander pourquoi le processus de la Conférence mondiale est aussi polarisé et, partant, dans quelle mesure la Conférence peut contribuer concrètement aux activités des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme.

Dans l'intervalle, les droits de l'homme continuent, dans la pratique, d'être violés dans de nombreux pays. J'ai déjà mentionné l'ex-Yougoslavie, où

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Van Den Broek (Pays-Bas)

l'indignation face à la violation massive des droits de l'homme et du droit humanitaire international en Bosnie-Herzégovine, confirmée par le Rapporteur spécial des Nations Unies, M. Mazowiecki dans son rapport, a accru les demandes en faveur de mesures à l'encontre des auteurs de tels actes. La responsabilité personnelle selon le droit international et les mécanismes appropriés pour traiter les responsables continuent de faire défaut, mais la résolution 771 (1992) du Conseil de sécurité a permis d'ouvrir la voie aux mesures de suivi par les Etats Membres. Mon pays est en faveur de la création d'un mécanisme de collecte systématique de données concernant les actes criminels commis par les individus à l'égard des Conventions de Genève et des conventions des droits de l'homme. Je crois qu'on peut compter qu'une telle approche ait un effet dissuasif.

A plus long terme, les Etats Membres pourraient envisager la création d'une cour criminelle internationale, en tenant compte des activités déjà entreprises, notamment par la Commission du droit international des Nations Unies. Bien qu'il soit clair que la création d'une telle cour ne se fera pas du jour au lendemain, elle mérite certainement que l'Assemblée générale l'examine sérieusement. L'Assemblée pourrait confier à la Commission du droit international la tâche d'étudier cette idée plus à fond.

La participation des Nations Unies au règlement de conflits a donné lieu à toute une série d'opérations de maintien de la paix. Le nombre de Bérets bleus n'a jamais été aussi élevé. Les Pays-Bas contribuent de façon importante aux opérations des Nations Unies dans le monde entier et continueront de le faire : compte tenu d'autres obligations et de limites au plan pratique, toutes les unités des forces armées néerlandaises peuvent, en principe, être affectées au maintien de la paix. Nous appuyons l'idée de mettre des contingents à la disposition des Nations Unies à la dernière minute et nous l'avons précisé dans l'offre permanente que nous avons faite à l'Organisation.

Le Préambule de la Charte énonce clairement la détermination des Nations Unies de promouvoir le progrès social et de meilleurs niveaux de vie. De nombreux pays sont aux prises avec un manque de stabilité sociale, des migrations massives, une urbanisation rapide et d'autres problèmes qui affectent le tissu même de la société. Le sommet mondial pour le

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Van Den Broek (Pays-Bas)

développement social, qui doit, en principe, avoir lieu en 1995, nous permettra d'examiner ces questions aux plus hauts niveaux du gouvernement. Cela aidera l'Organisation à s'acquitter des tâches inhérentes à cet important mandat social.

Le Conseil de sécurité a qualifié à juste titre la prolifération de toutes les armes de destruction massive de menace à la paix et à la sécurité internationales. Cela souligne l'importance qu'il y a à combattre cette prolifération. La limitation des armements et les accords régionaux, politiques et de sécurité ont leur rôle à jouer. Les systèmes de contrôle des exportations d'armes aussi.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Van Den Broek (Pays-Bas)

Les Pays-Bas accordent une valeur particulière au Registre des armes classiques des Nations Unies, et il est réjouissant de voir l'Assemblée appelée à se pencher sur l'élaboration concrète des procédures techniques relatives à ce Registre, qui ont fait l'objet d'un consensus de la part d'un groupe représentatif de spécialistes gouvernementaux. Le moment est venu de rendre le Registre pleinement opérationnel à partir du printemps 1993, et nous comptons sur une mise en oeuvre universelle de ses dispositions.

Une convention sur l'interdiction des armes chimiques sera soumise à l'Assemblée au cours de la présente session. Il s'agit d'une réalisation remarquable pour tous les membres de la Conférence du désarmement de Genève. Mon pays espère que de nombreux pays feront partie des premiers signataires de la convention sur les armes chimiques afin qu'elle soit rigoureusement mise en oeuvre. Les Pays-Bas, en tant que pays hôte de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, ont un rôle particulier à jouer, et nous nous efforcerons d'être à la hauteur des attentes.

Avec la mise au point de la convention sur les armes chimiques, il devient encore plus important de réfléchir aux moyens de renforcer la Convention sur les armes biologiques, notamment pour les questions de vérification. Assurer le respect de la Convention pourrait signifier davantage que de simples mesures volontaires, aussi importantes soient-elles.

En ce qui concerne la troisième catégorie d'armes de destruction massive, nous devons tenir compte du fait que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) sera sujet à prorogation en 1995. Mon pays soutient fermement une telle prorogation pour un période indéterminée. Nous nous félicitons des progrès récemment accomplis pour renforcer le régime de non-prolifération au moyen de nouvelles adhésions au TNP et de modifications à apporter au Traité de Tlatelolco, ce qui ouvre la voie à l'entrée en vigueur de ce traité pour tous les Etats d'Amérique latine et des Antilles.

Nous adressons des exigences de plus en plus nombreuses aux Nations Unies. Le Cambodge, la Yougoslavie et la Somalie ne sont que quelques exemples de leur participation croissante. Cela n'est pas sans entraîner de graves conséquences financières pour l'Organisation. En toute honnêteté, il m'est difficile d'admettre que, alors que nous attendons de l'ONU qu'elle joue son rôle exigeant, un grand nombre d'Etats Membres ne s'acquittant pas de

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Van Den Broek (Pays-Bas)

leurs contributions intégralement et dans les délais prévus. Nous estimons qu'il est essentiel au bon fonctionnement de l'ONU que tous les Etats Membres, et non seulement 5 % d'entre eux, respectent la règle des versements entiers et ponctuels. L'ONU ne sera pas en mesure d'accomplir ses tâches si chacun n'acquitte pas sa part du fardeau financier. La discipline financière des Etats Membres est aussi importante que celle de l'Organisation.

En ce qui concerne particulièrement le maintien de la paix, si la responsabilité régionale pour le maintien de la paix et de la sécurité doit avoir un sens véritable, nous souhaiterions fermement que les Etats Membres étudient le principe de partage des charges sur une base régionale. Quoi qu'il en soit, les solutions à court terme actuelles de financement ponctuel ne sont ni satisfaisantes ni équitables. Si nous voulons une ONU bien portante pour traiter des problèmes de demain, cette question doit être réglée aujourd'hui. Il serait illusoire de croire que les solutions intérimaires actuelles, aussi imaginatives soient-elles, finiront par être suffisantes.

Comme je l'ai déjà dit, les occasions qui s'offrent à l'ONU pour s'acquitter de son mandat sont sans précédent. Cela est vrai à propos de divers conflits qui, jusqu'à tout récemment, semblaient insolubles. Le Cambodge représente le cas le plus évident où un plan de paix de l'ONU est mis en oeuvre. L'Angola fournit un autre exemple de ce que peut faire l'ONU. Le dialogue qui se poursuit entre les parties sud-africaines nous procure une étincelle d'espoir en faveur de l'instauration d'une démocratie non raciale. Il y a une participation initiale de la part de l'ONU. Les négociations effectuées dans le cadre de la Conférence de Madrid ont donné une impulsion au processus de paix après une longue période de stagnation. J'espère que, dans ce cas également, l'ONU pourra être étroitement associée à un certain stade du processus.

Mon ami et collègue Douglas Hurd, intervenant au nom de la Communauté européenne et ses Etats membres, a observé avec justesse que le défi que nous devons relever dans cette époque turbulente consiste à renforcer le système de sécurité collective fondé sur l'ONU. Comme je l'ai dit précédemment, l'ONU ne peut pas tout représenter pour tous. Néanmoins, il est clair que, en raison du succès qu'a connu notre organisation au cours des dernières années, des espoirs considérables ont été suscités. Notre devoir est de faire en

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Van Den Broek (Pays-Bas)

sorte que l'ONU soit dotée du personnel et des ressources financières nécessaires pour accomplir les tâches auxquelles elle sera obligatoirement confrontée.

Cela m'amène logiquement, pour terminer, à parler du Secrétaire général. Je tire la plus grande satisfaction de voir M. Boutros Boutros-Ghali occuper cette haute position. Sa vaste expérience internationale, son intelligence vive et la détermination qu'il a déjà affichée pour traiter nombre de questions font effectivement de lui l'homme de la situation.

Je tiens à assurer M. Boutros-Ghali de la collaboration du Royaume des Pays-Bas dans l'exécution de sa tâche ardue.

La séance est levée à 13 heures.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library